



Déclaration liminaire CAPD du 16 octobre 2012

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Le SE-UNSA aborde cette première CAPD avec l'espoir que la refondation de l'école ne soit pas un vain mot. Cette refondation est attendue : les enseignants aspirent véritablement à des évolutions fortes du système éducatif, comme le montre une récente enquête conduite par le SE-UNSA. Notre syndicat reste vigilant car, si le dialogue social est engagé depuis juillet, la démocratie sociale ne se décrète pas, elle se pratique. Le SE-UNSA espère que ses propositions seront entendues et prises en compte.

Cette CAPD est aussi l'occasion, une nouvelle fois, de dénoncer le manque de places en formation continue et la disparition totale des stages R3. Nous ne reviendrons pas sur les déclarations liminaires des années précédentes qui ont fait état de cette situation.

Pour le SE-UNSA, les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à leur besoin et ouverte à un plus grand nombre de collègues.

En revanche, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'annonce ministérielle sur le retour à une sur un plan plus pragmatique, nous avons demandé l'année dernière que les critères pour l'attribution des stages académiques soient communiqués aux collègues du Gard. Or cela n'a pas été fait, nous réitérons donc notre demande.

De plus, c'est l'occasion pour nous d'exprimer notre volonté de défendre deux engagements forts de notre action syndicale : d'une part, le devenir des directeurs d'école et celui de l'aide administrative et d'autre part l'équité des personnels tellement légitime.

Concernant l'aide administrative, le SE-UNSA, entendu en audience par M. le directeur académique le 19 septembre dernier a précisé l'urgence de la problématique « direction d'école ». Les directeurs privés d'aide voient la liste des tâches s'allonger. Nous avons retenu le maître-mot de l'administration en cette période : la patience. Pour autant, patience n'exclut pas vigilance et

relances. Nous n'y manquerons pas. Les directeurs et leurs équipes comptent sur nous. Nous rappelons également ici notre souhait d'en finir avec la précarité pour les AVS et appelons de nos vœux la création d'un vrai statut, d'un vrai métier.

Le SE-UNSA ne perd pas de vue certaines promesses du candidat Hollande ! Nous rappelons que la situation est intenable dans certaines écoles et que la disparition des RASED, le manque de places en CLIS ajoute à la difficulté des équipes dans les écoles du Gard. Notre département, rappelons-le, a été l'an dernier, plus touché encore que d'autres départements par des dispositions répondant avec zèle aux commandes de « l'exécutif sortant »...

Enfin, nous profitons de cette CAPD pour revendiquer notre attachement à l'équité. En effet, cette CAPD se présente dans des circonstances fâcheuses et en tant que délégué du personnel, nous devons dénoncer.

Nous tenions à rappeler que l'essence même de notre mission est de garantir l'équité de tous les personnels à tous les moments clés de leur carrière. Nous savons la rigueur avec laquelle les services agissent au cours des opérations d'avancement, de mutations, du mouvement et chacun s'emploie à ce que les personnels soient traités de manière règlementaire et équitable.

Dans le cadre des mutations par ineat/exeat, nous apprenions à quelques jours de la prérentrée scolaire qu'une collègue du Gard avait vu accepter sa demande d'ineat dans l'Aude sans même avoir participé aux permutations informatisées (condition *sine qua non* dans l'Aude) Quelle ne fut pas notre surprise de constater que ladite collègue était déléguée du personnel !

Obtenir son exeat et ineat dans l'Aude aurait supposé :

- D'avoir participé aux permutations informatisées, ce n'était pas son cas.
- D'être en rapprochement de conjoint à la date du 01/09/2011, ce n'était pas son cas.
- D'avoir le plus fort barème des candidats, barème qui prend en compte la situation familiale, ce n'était pas son cas.
- D'avoir un dossier médical, ce n'était pas son cas.

Le SE-UNSA en conclue donc qu'il s'agit bien d'un cas de favoritisme !

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués du personnel du SE-UNSA